

TOUS AU VERT!



Tandis que les premières plantations devraient voir le jour fin avril dans le tout nouveau jardin partagé aménagé sur les talus du tramway, l'une des copropriétés retenues pour le Défi copro à énergie positive poursuit activement son projet de rénovation thermique suite à son rapport d'audit.

Ils ont été dévoilés ce jeudi 17 mars! Les plans d'aménagement du jardin partagé (voir ci-dessous), qui s'étirera sur 437 m² le long de la voie ferrée, près de la station de tramway Les Coteaux, ont été présentés par l'association Espaces, en charge de sa gestion, aux heureux futurs utilisateurs. Suite à cette réunion de présentation, l'association va mener, trois semaines durant, des travaux pour sécuriser les abords des voies du tramway (avec la pose d'une ganivelle), mais également pour débayer, débroussailler et nettoyer le jardin. Un cabanon sera aussi installé, de même que deux récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs. Bien entendu, pas question de toucher au pommier, au noyer et aux cerisiers qui se déploient déjà dans le jardin! Les arbres fruitiers présents sont sauvegardés. Enfin, les parcelles des futurs jardiniers seront délimitées pendant les travaux. Ainsi, dès la fin du mois, les premiers coups de bêche seront donnés et les premières graines semées! Pour celles et ceux intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association, il reste quelques places disponibles!

Des nouvelles du Défi copro

Sélectionnée pour le « Défi copro à énergie positive » lancé par la Ville en partenariat avec l'Espace Info Énergie des Hauts-de-Seine et l'ADEME, la copropriété située rue Marie-Bonaparte a reçu dernièrement le rapport d'audit mené par un bureau d'études thermiques. Grâce à celui-ci, un projet de ravalement intégrant des travaux d'isolation thermique sera proposé aux copropriétaires à la prochaine assemblée générale. La rénovation thermique d'un bâtiment par l'extérieur consiste à créer une enveloppe isolante (souvent appelée « mur manteau ») par l'extérieur afin de limiter les pertes de chaleur. Elle permet de supprimer la plupart des ponts thermiques (à la jonction des planchers, des huisseries, dans les angles du bâti), tout en préservant la surface habitable. Les habitants n'ont donc pas besoin de quitter leur logement pendant les travaux. La suite des aventures du Défi copro bientôt! ■

Pour le jardin partagé, renseignements et inscriptions à esther.ferragne@association-espaces.org



[BEAUX JOURS]

Le printemps au jardin!

C'est le printemps! Après de longs mois d'hivernage, vos plantes d'intérieur vont avoir besoin de nouveaux nutriments pour repartir de plus belle!

- Étape 1 : retirez doucement votre plante de son pot, en prenant soin des racines, mais en retirant une partie de sa terre.
- Étape 2 : dans votre évier (ou un seau rempli d'eau), déposez-la un bon quart d'heure, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles.
- Étape 3 : préparez un mélange de terreau et d'un peu de marc de café (bon engrais naturel).
- Étape 4 : dans le pot, préparez une première couche de boules d'argile, pour le drainage. Puis, remplissez-le avec votre mélange. Creusez un trou pour déposer votre plante, tassez et arrosez généreusement.

Assurez-vous qu'il n'y ait jamais d'eau qui stagne dans la coupelle, cela ferait moisir les racines.

Croquis d'intention d'aménagement du jardin utilisé

